



DEMANDE DE PRET POUR LES FRAIS JURIDIQUES LIES A LA SEPARATION

16-133 / maj 04-2023

109 Bd Louis Blanc – 85932 La Roche sur Yon Cedex 9 – Tél. 3230 (prix d'un appel local) - www.caf.fr

N° d'Allocataire Caf :	Quotient Familial :
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse email :	
Nombre d'enfant(s) à charge :	
Situation familiale :	depuis le (date) :
Situation professionnelle :	

Objet de la demande

Vous avez choisi l'assistance d'un avocat.

Maître (Nom et Prénom) :

Adresse :

Tél :

Adresse mail :

Montant total des frais à engager (joindre le devis ou convention d'honoraires) : €

Pour la décision de l'aide juridictionnelle (joindre le document justificatif) :

.....

.....

Ou indiquer la raison pour laquelle vous n'y avez pas recours :

.....

.....



0000000102210000000

Motif de la demande

Votre demande auprès de l'avocat concerne :

Le divorce

L'autorité parentale

Vous souhaitez que l'autorité parentale soit :

- Exercée en commun par les 2 parents,
- Exercée par (indiquer le parent) :
- Autre demande :

La résidence habituelle du ou des enfant(s) :

Vous souhaitez qu'elle soit fixée :

- Chez (indiquer le parent)
- De manière alternée

Le droit de visite et d'hébergement :

Pour le droit de visite et d'hébergement, vous souhaitez :

- La mise en place d'un droit de visite et d'hébergement,
- La modification du droit de visite et d'hébergement existant
- La suppression du droit de visite et d'hébergement existant

La contribution à l'entretien et à l'éducation de(s) enfant(s) (pension alimentaire) :

Pour la contribution à l'entretien de(s) enfant(s), vous souhaitez :

- La fixation d'une contribution à l'entretien de(s) enfant(s),
- La suppression ou la suspension de la contribution fixée,
- La modification de la contribution
- Autre :

Montant du prêt sollicité

Le montant maximum du prêt est de 2 500 €.

Je sollicite un prêt de € remboursable par mensualités de € (50 € minimum).

- Les mensualités seront prélevées sur mes prestations familiales versées par la Caf
- Les mensualités seront prélevées sur mon compte bancaire (seulement en l'absence de prestations familiales versées par la Caf)

Le prêt sera réglé à l'avocat à réception des factures (non acquittées) et des contrats de prêt signés.

Date :/...../.....

Signature :

Pièces à fournir

- La présente demande de prêt complétée, datée et signée
- La copie ou tout autre document justifiant de la décision de l'aide juridictionnelle pour les frais d'avocat
- Le devis des frais d'avocat précisant le motif de l'engagement de la procédure ou la convention d'honoraires en cas d'aide juridictionnelle.
- Le RIB de l'avocat
- L'autorisation de prélèvement (seulement en l'absence de prestations familiales versées par la Caf)